# Projet d'installation photovoltaïque de Fonsorbes



# LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet se développe sur d'anciens terrains agricoles aujourd'hui à l'abandon et se compose d'une mosaïque de fourrés et de milieux prairiaux ponctués de quelques bosquets.

L'installation photovoltaïque permettra la production d'électricité renouvelable conjuguée à un système d'écopâturage avec des moutons pour entretenir le parc.

Chez Photosol, nous croyons que seule une concertation sincère avec tous les acteurs du territoire et les riverains permet de construire un vrai dialogue autour du projet, de manière complète et partagée. Cela nous permettra de l'adapter au plus près des sensibilités et intérêts de chacun.

Abdelaziz Lamhamdi, chef de projet

## LE PROJET ÉNERGÉTIQUE

L'installation produira une énergie verte, locale et compétitive.

16 GWh/an de production annuelle, soit l'équivalent de la consommation de 8 900 personnes hors chauffage

Soit 76% de la population de Fonsorbes

Environ

11 700 tonnes

de CO, évitées par an.

12,4 MWc de puissance installée

11 ha

de surface sécurisée par une clôture dont **5,4 ha** de surface de panneaux



Juin 2024 Énergie & Territoire

## UN PROJET RÉFLÉCHI POUR S'ADAPTER AU TERRITOIRE

Plusieurs mesures seront proposées et mises en place, en concertation avec les élus et les riverains pour intégrer au mieux le projet dans le paysage et son environnement :



Préservation, création et renforcement du réseau bocager avec la plantation de haies arbustives et arborées.



Maintien de la continuité hydraulique avec l'évitement des cours d'eau existants intermittents et la mise en place d'ouvrages de franchissement.



Intégration des postes de livraison par un bardage en bois.



Les parties nord-ouest et sud-est de la zone d'étude ont été strictement évitées afin de limiter l'impact du projet sur les habitats de deux espèces d'oiseaux : la Fauvette mélanocéphale et l'Elanion blanc.



Aménagement du chemin piéton entre la zone résidentielle et la base de loisirs pour les promeneurs utilisant le chemin de Birazel. Il est prévu l'installation de panneaux pédagogiques.

## LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE

#### **RETOMBÉES FISCALES**

Taxes locales annuelles (IFER. CET et TF\*)

Pour la commune de Fonsorbes	≈9300€
Pour la communauté de communauté d'agglomération Le Muretain Agglo	≈ 20 100 €
Pour le département de la Haute-Garonne	≈ 10 200 €

<sup>\*</sup> À mai 2024

#### **EMPLOIS**

Environ 33 emplois\* durant la phase de chantier, à l'échelle régionale, avec la mobilisation d'entreprises locales pour la plantation et l'entretien des haies, pour les clôtures, la préparation du terrain, etc.

Pendant la phase exploitation, l'activité générera environ 2 emplois ETP à l'échelle du département de la Haute-Garonne.

### **POUR LES HABITANTS DE FONSORBES**

La mise en place d'un financement participatif offrant la possibilité d'investir et d'épargner.

Si le permis de construire est accordé











T1 2026: Décision motivée du préfet sur le permis de construire



d'électricité

T1 2027: Début de la

T<sub>1</sub> 2028: Mise en service construction du parc photovoltaïque



concertation-projet-fonsorbes@photosol.fr

Pour en savoir plus : www.photosol-agri.fr

<sup>\*</sup> TETE - territoires-emplois.org